



HAL
open science

La montée des Francs-Maçons au Mur des Fédérés du Père Lachaise: entre commémoration, logique processionnaire et usage intéressé de la Commune

Franck Frégosi

► To cite this version:

Franck Frégosi. La montée des Francs-Maçons au Mur des Fédérés du Père Lachaise: entre commémoration, logique processionnaire et usage intéressé de la Commune. Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée. 150 ans 1871-2021, 150e anniversaire de la Commune de Paris. Histoire, mémoires, combats, débats, IRELP., pp.61-71, 2021, 9782952972369. hal-03497828

HAL Id: hal-03497828

<https://hal.science/hal-03497828>

Submitted on 20 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La montée des Francs-Maçons au Mur des Fédérés du Père Lachaise: entre commémoration, logique processionnaire et usage intéressé de la Commune

Franck FREGOSI

Dir de recherches CNRS (UMR GSRL)

Enseignant à Sciences Po Aix

Tous les 1er Mai,, divers rassemblements prennent la direction du Mur des Fédérés au cimetière du Père Lachaise afin de commémorer la Commune. Là, où furent abattus par les troupes du gouvernement de Versailles, puis inhumés sans ménagement, ni obsèques, les combattants de la Commune réfugiés dans le cimetière, depuis plus d'un siècle des hommages ont été rendus par des anonymes, des sociétés ouvrières, puis ensuite les partis de gauche, frères ennemis, socialiste et communiste, des syndicats. D'autres acteurs associatifs comme la Libre Pensée et l'Association des Amis de la Commune entretiennent également le souvenir et les idéaux révolutionnaires de cette ultime révolte de Paris¹. Ils ont été rejoints par le Grand Orient de France qui a entraîné à sa suite une partie de la maçonnerie progressiste.

Dans la présente contribution, nous reviendrons, plus spécifiquement, sur les origines de cet hommage qu'une partie de la franc-maçonnerie hexagonale² rend à la Commune tous les 1^{er} Mai. Au travers de cet hommage, se conjuguent, d'une part, l'élan mémoriel sincère envers des célèbres figures de communards francs-maçons (Joseph Allemane, Emile Eudes, Félix Pyat, Jules Vallès, Gustave Flourens ...), et d'autres illustres révolutionnaires, (Zéphirin Camélinat, Jean Baptiste Clément, Louise Michel ...) qui rejoindront la maçonnerie après la Commune. C'est aussi l'occasion de célébrer la séparation des cultes et de l'Etat votée en 1871-la deuxième après celle du Directoire de 1795- et d'exalter les idéaux de la franc-maçonnerie supposés se confondre, avec ceux que la Commune a essayé de mettre en œuvre, quand elle ne les aurait pas inspirés³.

La Commune de 1871...au prisme de la franc-maçonnerie

Chaque 1erMai, depuis au moins trente ans, le GODF, première obédience maçonnique française, par le nombre de ses membres et son ancienneté⁴, organise son « *Hommage aux martyrs de la Commune et aux Artisans du Progrès Social* » sous la forme d'abord d'un rassemblement et d'un cortège maçonnique, auquel participent les obédiences amies (Droit Humain, Grande Loge Féminine

¹ ROUGERIE J, *Paris libre 1871*, Paris, Points Histoire, Seuil, 2004, p 9.

² Cet hommage public est organisé sous la houlette du GODF en association avec les diverses obédiences dites progressistes, qui au sein du paysage maçonnique hexagonal, se singularisent par leur volonté d'aborder prioritairement dans leurs loges, en complément aux classiques sujets symboliques (outils de construction, grades, rituels, légendaire salomonien...), des questions d'ordre philosophique, politique et social, comme de promouvoir résolument les idéaux républicains dont celui de la laïcité, de défendre l'égalité femme homme, formellement de lutter contre toutes les formes de discriminations, de racisme et de combattre l'extrême droite. Cette maçonnerie défend une vision davantage socio-centrée et politiquement engagée (avec des nuances !) de la maçonnerie, que celle que promeuvent les obédiences se déclarant plus volontiers traditionnelles, spiritualistes, régulières (Grande Loge Nationale française, Grande Loge de France, Grande Loge de l'Alliance Maçonnique Française...), moins enclines à prêter l'oreille aux échos et aux tumultes de la société environnante.

³ GOURDOT P, *Les Sources maçonniques du socialisme français*, Monaco, Editions du Rocher, Coll. Franc-Maçonnerie Humanisme et Tradition, 1998.

⁴ [1] COMBES A, *Les Trois Siècles de la franc-maçonnerie française*, Paris, Dervy, 2007.

de France, Grande Loge Mixte Universelle de France, Grande Loge Mixte de France...) et de nombreux franc-maçonnés et francs-maçons. Ce cortège obéissant à un cérémonial précis, va conduire les participants à déambuler au sein du cimetière du Père Lachaise, avec pour point d'aboutissement le Mur des Fédérés. C'est l'un des rares moments⁵ où la franc-maçonnerie libérale et laïque consent à sortir de ses temples, et où ses membres arborent publiquement certains de leurs décors (sautoirs, cordons, bannières de loges...). Cette cérémonie confère au site à la fois une autre forme de solennité, avec sa forêt de bannières de loges, et de dignitaires arborant leurs sautoirs, tout en l'enrichissant d'une singulière sacralité, par l'évocation non seulement de la mémoire des communards tombés en 1871, mais aussi par leur inclusion dans tout un panthéon de figures célèbres, de femmes et d'hommes, réputés pour leur engagement humaniste au sein de la franc-maçonnerie, ou engagés dans d'autres causes émancipatrices, héroïnes et héros d'autres combats, victimes d'autres oppressions (déportation, égalité femmes hommes, liberté d'expression...).

L'hommage maçonnique ainsi rendu à tous les héros illustres et oubliés de la Commune, en présence des plus hauts dignitaires des obédiences, ne doit pas nous conduire à croire qu'il en a toujours été ainsi, et que franc-maçonnerie et Commune sont les deux faces d'une même réalité sociale et politique. Loin s'en faut ! Précisons d'emblée, que si la participation de francs-maçons à la Commune de Paris ne fait pas l'ombre d'un doute, elle n'occupe cependant qu'une place encore assez réduite dans le champ de l'historiographie de la Commune elle-même⁶. Dans la somme que lui a consacré l'historien britannique Robert Tombs⁷, l'évocation du rôle des francs-maçons est nettement anecdotique. L'historien se borne à évoquer au tout début de son ouvrage l'existence d'une grande manifestation de francs-maçons le 29 avril 1871, et mentionne ensuite, surtout l'effort des maçons pour obtenir une paix négociée. Quand à Henri Lefebvre⁸, il décrit de façon très factuelle les divers répertoires d'action mobilisés (déclarations, délégations, manifestations, manifestations), par les francs-maçons parisiens, pour à la fois prévenir la guerre civile, tenter la conciliation, critiquer la ligne intransigeante de Thiers, et finalement rallier la Commune en Mai 1871. Des travaux plus récents⁹ passent même totalement sous silence ce point d'histoire comme s'il s'agissait d'un élément sinon controversé, ou tout au moins peu significatif.

Les sources et les témoignages ne manquent pourtant pas, à commencer par les mémoires des communards comme Louise Michel ou Lissagaray, qui évoquent explicitement la présence de bannières de loges sur les barricades, et la mémoire de maçons défilant en soutien aux communards¹⁰. Du côté des historiens de la franc-maçonnerie¹¹ on dispose aussi désormais de

⁵ [2] Elle le fait également de façon ponctuelle, lors de marches de protestation contre les frais occasionnés par la venue du Pape, -comme ce fut le cas par exemple lors de la visite de Jean Paul II pour l'anniversaire du baptême de Clovis en 1996, ou lorsque le gouvernement envisage de réformer certaines lois laïques, ou pour des rassemblements contre l'extrême droite. Plus récemment, la plupart des obédiences s'étaient mobilisées en hommage aux victimes des événements sanglants survenus en Janvier 2015, ayant visé Charlie-Hebdo et l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes.

⁶ ROUGERIE J, *Procès des Communards*, Paris, Gallimard/Julliard, 1964 ; *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2014 ; *Paris libre 1871*, Paris, Editions du Seuil, Coll. Points histoire, 2004, GAILLARD J, *Communes de province, commune de Paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, Coll. Questions d'histoire, 1971.

⁷ TOMBS R, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014.

⁸ LEFEBVRE H, *La proclamation de la Commune. 26 mars 1871*, Paris, la fabrique éditions, 2018.

⁹ FOURNIER E, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013.

¹⁰ MICHEL L, *La Commune. Histoire et Souvenirs*, Paris, La Découverte, 2005 ; LISSAGARAY P O, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, La Découverte, 2005.

¹¹ CHEVALIER P, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française. Tome 2 La Maçonnerie : Missionnaire du libéralisme (1870-1877)*, Paris, Fayard, 1974, pp 487-526 ; COMBES A, *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIXe siècle, tome II*, Monaco, Ed du Rocher, Coll. Franc-Maçonnerie Humanisme et tradition, 1999, pp 91-118

solides études qui permettent d'apprécier la portée réelle de la présence de francs-maçons dans la Commune, au sein de ses dirigeants (18 membres du Conseil de la Commune étaient maçons sur 70 élus), comme parmi ses combattants, ainsi que le fort degré d'implication des loges parisiennes¹². Mais ce n'est pas suffisant pour considérer *ipso facto* que les maçons qui s'y sont engagés et ont été victimes de la répression, l'ont fait es qualité ! En effet, comme le relève Luc Nefontaine, « *la tentation est grande de sur interpréter les faits et gestes de maçons en fonction de leur seule appartenance à la Franc-maçonnerie.* » De plus, l'étude exhaustive d'André Combes sur les liens entre Commune et franc-maçonnerie (*op cit*) démontre que le nombre d'anciens maçons engagés auprès des communards était bien plus élevé que celui des maçons en activité. De plus, il précise que les liens entre maçons et communards étaient plus fraternels que politiques. Ils avaient pour point d'ancrage l'attachement viscéral commun au régime républicain. L'engagement de certains francs-maçons aux cotés de la Commune peut tout aussi bien s'expliquer, plus en amont, par leur active politisation, leur adhésion aux idéaux socialistes, révolutionnaires voire anarchistes. Sans parler du fait que plusieurs communards, bien que maçons, ne fréquentaient plus les loges depuis plusieurs années ! Mais ces études démontrent également les fortes réticences des obédiences de l'époque¹³, celle du GODF pour le rite français, comme celle du Suprême Conseil en charge du Rite Ecossais Ancien et Accepté, par rapport à l'expérience communaliste. Il faut donc distinguer le fait incontestable de la participation de maçons et des loges de la capitale à l'expérience communaliste¹⁴, avec l'idée plus contestable, d'une totale communauté de destin entre la franc-maçonnerie *sui generis* et la Commune. La Commune, d'un point de vue intellectuel et politique, s'apparente en fait à « *un complexe idéologico-politique d'une prodigieuse puissance* » écrit Henri Lefebvre, où s'entremêlent (parfois de façon confuse), révolution populaire patriotique face à l'ennemi prussien, proudhonisme anarchisant, blanquisme centralisateur, communalisme et fédéralisme, jacobinisme autoritaire, et appel au dépassement de la forme étatique du politique, sans oublier la ligne internationaliste. Autant dire que les racines idéologiques de la Commune étaient résolument plurielles, et partagées par un ensemble composite de groupes sociaux (ouvriers, artisans, commerçants, journalistes...). Mais cette expérience de la Commune avait cependant pour socle commun l'idée de promouvoir une République sociale et égalitaire, ce qui peu ou prou, pouvait séduire nombre de maçons. Lors du déclenchement des hostilités entre le gouvernement de Versailles et la Commune de Paris, la franc-maçonnerie parisienne était en fait résolument divisée entre les partisans d'une ligne conciliatrice, révoltés par la perspective d'un enlisement dans la guerre, et donc plutôt favorables à un accord entre les belligérants d'une part, ensuite les tenants du soutien inconditionnel à la Commune, et enfin ceux qui estimaient que précisément parce qu'elle aspire à être le Centre de l'Union, la maçonnerie devait demeurer totalement légaliste y compris vis à vis du gouvernement et de l'Assemblée monarchiste, repliés à Versailles. Si la grande majorité des loges parisiennes composées d'ouvriers, d'artisans, de **commerçants et d'employés, dont les représentants réunis au Châtelet le 29 avril, avait appelée à rejoindre la Commune, ce ralliement n'était pas du gout des instances officielles. Loin s'en faut ! C'est ainsi qu'une circulaire du Conseil de**

¹² COMBES A, « Les élus Francs-Maçons de la commune de Paris », in *Chronique d'Histoire maçonnique*, 2ème semestre 1981, pp 25-33 ; BOEGLIN E, *Anarchistes francs-maçons et autres combattants de la liberté*, Paris, Bruno Leprince Editeur, 1998, DITTMAR G, *Les Francs-Maçons et la Commune de 1871*, Paris, Editions Dittmar, 2003; COMBES A, *Commune de Paris (mars-mai 1871) La franc-maçonnerie déchirée*, Paris, Dervy, 2014 ; BITAUD C, *Elie May : Communard et Franc-Maçon*, Orthez, Théolib, Coll. Galaad, 2018.

¹³ VEILLARD M, *Les francs-maçons et la Commune de Paris*, Paris, Editions maçonniques de France, Coll. *Encyclopédie maçonnique*, 2003 ; et du même auteur, *Le Temple de Prométhée. Franc-maçonnerie et engagement politique*, Paris, Dervy, Essai, 2006.

¹⁴ Les loges de province étaient plus réservées car les éléments bonapartistes et libéraux y étaient plus présents. Voir GREGOIRE L, « La franc-maçonnerie parisienne (1852-1870), in *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, 2008/3, n°HS 4, pp 98-115.

l'Ordre datée du 29 avril (publiée le 30) précise que : «En l'absence du grand maître et du plus grand nombre de nos collègues, nous, membres du conseil de l'ordre du GODF, croyons devoir déclarer publiquement que la réunion générale de tous les représentants des ateliers de l'obédience, régulièrement convoqués a seule le droit de prendre le titre d'Assemblée générale de la maçonnerie française- qu'en elle seule réside la souveraineté maçonnique. En conséquence, nous déclarons également que la maçonnerie du Grand Orient de France ne se trouve nullement liée par la résolution prise dans l'assemblée du Châtelet et que cette résolution n'engage que les Maçons qui y ont personnellement adhéré ». Après la reprise des combats, et l'annonce que les bannières des loges du fortin de la Porte Maillot avaient été pris pour cibles, le 30 avril au soir, devait paraître au journal officiel, un manifeste dans lequel on pouvait lire *« Frères, la Commune, défenseur de nos principes sacrés, vous appelle à elle (...)continuez avec l'aide de tous les compagnonnages...L'instruction que nous avons reçue dans nos respectables ateliers dictera à chacun de nous, le devoir sacré que nous avons à remplir. Heureux ceux qui succomberont dans cette lutte sainte. »* Le lendemain, une nouvelle vaste manifestation de maçons devait aboutir à un manifeste placardé dans Paris¹⁵ qui précisait que *« Attendu que les efforts des francs-maçons ont été trois fois repoussés par ceux-là mêmes qui, ont la prétention de respecter l'ordre, et que leur longue patience est épuisée, tous les francs-maçons et les compagnons doivent prendre l'arme vengeresse et crier : Frères debout ! (...).»* La suite est connue, les troupes de Versailles pénètrent le 25 mai dans la ville ce qui marque le début de la semaine sanglante. Le 29 Mai le Conseil de l'Ordre publie une nouvelle circulaire adressée à tous les ateliers de l'obédience dans laquelle il se dédouane de toute participation aux événements en précisant à propos des maçons qui y ont participé : *« nous sommes heureux de le constater, n'appartenaient pas à l'obédience du GODF ».* Le 1er Aout, le président du Conseil de l'Ordre Léonide Babaud Larivière (1819-1873), adresse une nouvelle circulaire aux ateliers du GODF dans laquelle il indique que *« la maçonnerie est restée parfaitement étrangère à la criminelle sédition qui a épouvanté l'univers, en couvrant Paris de sang et de ruines, qu'il n'y a aucune solidarité possible entre ses doctrines et celles de la Commune et que si quelques hommes indignes du nom de Maçons ont pu tenter de transformer notre bannière pacifique en drapeau de guerre civile le Grand Orient les répudie comme ayant manqué à leurs devoirs sacrés. »* Pour les responsables officiels de la Franc-Maçonnerie de l'époque, les maçons ralliés à la Commune, n'étaient ni plus ni moins que des séditeux (aujourd'hui on dirait des séparatistes !), « traîtres », à leur initiation !

Lorsque par la suite le frère Frédéric Desmons (1832-1910), pasteur dans le civil, proposera lors du Convent de septembre 1871 d'adopter une proposition d'amnistie générale des insurgés, le Convent refusera même que cette suggestion soit publiquement débattue.

Aussi, en voyant aujourd'hui défiler devant le Mur des Fédérés les dignitaires maçons, il y a bien lieu de parler d'un étonnant retournement de l'histoire ! Sans doute faut-il voir en creux, comme l'expression implicite d'un rite de repentance, voire d'expiation destiné à faire oublier les attitudes passées de leurs prédécesseurs. L'importance de la délégation entourant le Grand Maître ce jour-là, vise autant à gommer les absences d'hier, qu'à annexer à la mémoire officielle du GODF l'épisode de la Commune.

Les francs-maçons au Mur des Fédérés...une tradition inventée

Si la présence des opérateurs politiques de gauche (et d'extrême-gauche), comme des syndicats, devant le Mur des fédérés s'inscrit dans la mémoire historique du mouvement ouvrier dont ils sont les héritiers, il en va autrement avec ces « pèlerins » d'un jour que sont

¹⁵ Ce manifeste est aussi emporté par deux ballons frappés aux emblèmes des trois rites français, écossais et égyptien.

les francs-maçons du GODF. Leur présence officielle avec leurs décors au Mur est le fruit d'une évolution récente qui remonte à la décennie 70. Comme nous l'a confirmé l'historien de la maçonnerie française André Combes, si des loges parisiennes avaient néanmoins pris l'habitude assez tôt au sein du GODF, ou du Suprême Conseil, de façon régulière, à l'occasion de tenues maçonniques d'honorer la mémoire des maçons engagés dans la Commune, ces hommages demeuraient circonscrits aux seuls locaux et aux tenues maçonniques.

En fait, la première sortie officielle du GODF devant le Mur des Fédérés remonte à l'année 1971. Cette année-là, la plupart des formations de la gauche française (du Parti socialiste au Parti communiste), la Fédération anarchiste, une partie du monde syndical (CFDT, FO, FEN), sans oublier la Ligue des Droits de l'Homme, et plusieurs obédiences maçonniques dont le GODF et la GLDF, s'associent dans un comité national pour la commémoration de la Commune, chargé de mettre sur pied diverses manifestations centrées sur le souvenir de la Commune. En dépit de cet élan unitaire, chaque composante devait se doter dans les faits d'un comité distinct et organiser ses propres manifestations et hommages. C'est dans ce cadre-là, que le Grand Maître du GODF, l'écrivain marxisant Jacques Mitterrand (1908-1991), avait demandé à Jean Michel Rosenfeld, militant socialiste et président du Congrès des loges de Paris et d'Ile-de-France du GODF, d'organiser au Père Lachaise, pour le centenaire de la Commune, l'hommage officiel du GODF, en y associant les autres obédiences maçonniques masculines, féminines et mixtes. La date du 24 avril 1971 (et non le premier mai !) fut retenue par référence à la première tentative de médiation de francs-maçons en direction du gouvernement de Thiers afin qu'il arrête les hostilités en 1871. A cette date, selon les documents officiels du GODF, entre trois mille ou quatre mille maçons du GODF, du DU et de la GLFF et même de la GLDF, se rendirent en cortège avec leurs décors et leurs bannières au Mur des Fédérés afin de rendre « *un solennel hommage aux martyrs de la Commune* ». Rythmé par six tambours d'une fanfare de la Ville de Saint-Denis voilés de crêpe, le cortège aux allures de procession funèbre était précédé d'une dizaine de couronnes fleuries portées par des sœurs et des frères arborant leurs baudriers de maître maçon. Venait ensuite le cortège de sept bannières des loges historiques ayant participé à la Commune, puis le cortège des dignitaires de l'obédience, et la foule des participants. Après une halte devant le mémorial de Mathausen érigé en souvenir des victimes de la déportation, puis des tombes du colonel Fabien (1919-1944), militant communiste et résistant mort pour la France, et de son camarade Provost, le cortège arrive au Mur. Là, devant les dignitaires de l'obédience rangés dos au Mur des Fédérés, défile en silence l'ensemble des participants. C'est à ce moment précis qu'un groupe de jeunes maçons de la Jeunesse maçonnique, regroupés sur un tertre à gauche du Mur, aurait pris l'initiative de siffloter l'Internationale au grand étonnement des organisateurs eux-mêmes, mais à la grande satisfaction des dignitaires à commencer par le Grand Maître en personne, qui avait cru que cela faisait partie intégrante du cérémonial officiel. Le soir, dans les locaux de l'obédience Rue Cadet, eut lieu une ultime cérémonie en présence de René Cassin invité d'honneur, qui devait s'achever par l'Internationale, reprise en chœur par l'ensemble du Conseil de l'Ordre et des maçons présents. Cet hommage du GODF devant le Mur des Fédérés n'avait été programmé que pour célébrer le centenaire de la Commune, ni plus, ni moins !

En fait, il faudra attendre 1997, pour que le GODF, à l'initiative de son Grand Maître Philippe Guglielmi, reprenne le chemin du Père Lachaise afin d'honorer les morts de la Commune.

Depuis lors, c'est toujours sous le patronage du GODF qu'est organisé, chaque 1er Mai, un hommage solennel annuel aux martyrs de la Commune, auquel ont été toutefois régulièrement invités, par voie d'affiches, notamment via son site internet, à participer tous les maçons de l'obédience, comme ceux des autres obédiences amies. Des loges de Paris, de sa proche banlieue, mais aussi parfois du reste de la France y participent à titre officiel. Elles y sont représentées par leurs bannières de loges (une quarantaine au moins !) autour desquelles se regroupent leurs membres, ainsi que des maçons présents à titre individuel. Il arrive parfois que des loges étrangères se joignent à cet hommage (souvent de Belgique), nous y avons même observé une association compagnonique. C'est ainsi qu'officiellement depuis 1971, puis après une période d'interruption de vingt ans, de façon systématique à partir de la décennie 90, la première obédience maçonnique française a donc pris l'habitude chaque 1er Mai d'inviter ses adhérents(es) et toutes les obédiences amies, et de diffusion dans les loges, à une cérémonie publique dite d'hommage aux martyrs de la Commune et aux artisans du progrès social.

Cérémonie et parcours du souvenir...

Si le point d'aboutissement de cet hommage est toujours le Mur des Fédérés, le point de départ et le parcours ont fluctué au grès des années et des contextes. Le rassemblement des participants avait le plus souvent lieu à 10 heures à l'entrée principale du cimetière (Boulevard de Ménilmontant), puis le cortège se rendait jusqu'au rond-point Casimir Périer, les dignitaires en tête. Là, avait lieu une première prise de parole du Grand Maître autour duquel se rassemblaient les diverses bannières de loges et d'obédiences, avant que ne débute proprement dit la montée vers le Mur par le chemin des acacias. Selon les années, une autre prise de parole d'un autre dignitaire pouvait intervenir à l'occasion d'une deuxième halte devant la tombe de personnages ayant laissé une empreinte dans l'histoire de la franc-maçonnerie. C'est ainsi que pendant plusieurs années la tombe de Serge Béhar Grand Maître du GODF de 1975 à 1977 fut fleurie, puis celle du mémorial de Mathausen. La fixation du parcours a fluctué au cours de l'histoire, au gré des engagements militants de conseillers de l'ordre, de l'expertise de frères en matière de connaissance du patrimoine maçonnique de la nécropole, sans oublier les humeurs des Grands Maîtres. Elle est désormais systématiquement du ressort du Conseiller de l'Ordre chargé des Affaires intérieures qui fait parfois appel aux responsables de la bibliothèque du GODF pour l'aider à trouver les tombes de personnages liés à la Commune et/ou associés à la République. Le choix des haltes est censé mettre en valeur des figures anciennes ou plus contemporaines exemplaires par leur action et censées faire échos aux valeurs prônées par le GODF et au progrès social. De 2013 à 2018, le départ de la cérémonie s'est effectuée devant le crematorium du Père Lachaise (Rue des Rondeaux), en guise d'hommage à la liberté des funérailles acquises en 1887 et à la première crémation autorisée qui eut lieu au Père Lachaise en 1889, autant de combats chers aux francs-maçons (et aux Libres Penseurs). De surcroît, les cendres de plusieurs anciens dignitaires du GODF et d'autres maçons célèbres y sont conservées. Certaines haltes sont devenues des incontournables, ainsi en va-t-il de l'arrêt devant un mémorial de la déportation celui de Mathausen ou d'Auschwitz selon les cas. Depuis une dizaine d'années se pose également la problématique de la féminisation des

personnes susceptibles d'être honorées. Bien que Louise Michel soit systématiquement évoquée dans presque tous les discours prononcés devant le Mur¹⁶, depuis cinq ans les organisateurs de l'hommage s'attachent à rechercher les tombes de femmes humanistes (et maçonnes) célèbres justifiant le dépôt d'une gerbe ou d'une composition florale. En effet, au fur et à mesure du renforcement de la présence de sœurs venant de la GLFF ou du DH et des autres obédiences mixtes, et surtout du fait de la transformation progressive, depuis le convent de Vichy de 2010 du GODF, en obédience qui accepte le principe de l'initiation de femmes (tout en laissant chaque loge libre d'y procéder ou pas !), les organisateurs se font un point d'honneur, à accorder une place plus grande dans les hommages, et les dépôts de gerbes, aux figures féminines inhumées au Père Lachaise. C'est ainsi qu'en 2011 fut honorée Mme de La Valette, en 2015 fut évoqué devant le mémorial de Mathausen le sort des femmes déportées (Geneviève De Gaulle Anthonioz, Germaine Tillon, Alice Girard...) alors qu'en 2018 fut honorée Louise Koppe (1846-1906). Le dépôt de fleurs est aussi l'occasion pour les obédiences dites amies de prendre à leur tour la parole pour rappeler le parcours exemplaire de la personnalité honorée.

Une fois devant le Mur, la parole revient au représentant de la mairie du XXème qui souvent loue l'esprit de la Commune supposé souffler toujours en ce lieu sans oublier au passage de rappeler que l'arrondissement est incontestablement celui qui maintient vivant le message de la Commune, ou en fonction des contextes, n'hésite pas à délivrer un discours plus explicitement politique.

Après l'ultime discours du Grand Maître, l'ensemble des participants entonne *le Temps des Cerises* de Jean Baptiste Clément, dont la tombe restaurée par le GODF, fait face au Mur des Fédérés. Alors que dans le passé la cérémonie officielle s'achevait là, et que certains conseillers n'hésitaient pas à retirer leurs sautoirs et faisaient mine de partir, *l'Internationale*¹⁷ retentissait habituellement et était chantée en chœur par la foule des participants. Plus récemment, a été décidé qu'après le chant *Le temps des cerises*¹⁸, la foule devait entonner *la Marseillaise*, ce qui de l'avis d'habitues, est bien un fait nouveau. Devant la protestation de frères se plaignant du fait que les conseillers de l'Ordre ne restaient pas jusqu'au terme de la cérémonie marquée habituellement par le chant d'Eugène Pottier, le Convent en 2012 du GODF, devait décider que les conseillers de l'Ordre resteraient désormais présents avec leurs sautoirs et ne pourraient quitter le rassemblement qu'après *l'Internationale* et *la Marseillaise*. Par pragmatisme, il a donc progressivement été décidé d'insérer stratégiquement dans le parcours officiel, une halte devant la tombe d'Eugène Pottier afin de s'assurer que tous les dignitaires présents puissent entendre ce chant et au besoin l'entonner.

¹⁶ Elle n'était pas maçonne lors de la Commune et ne fut initiée qu'au crépuscule de sa vie.

¹⁷ Il convient de rappeler que ce texte n'a été écrit par Eugène Pottier qu'après l'écrasement de la Commune en Juin 1871 et alors qu'il n'est pas encore franc-maçon. Il s'agit à l'origine d'un poème écrit en hommage à l'Internationale des ouvriers et dédié à l'anarchiste Gustave Lefrançais, qui ne sera mis en musique par Pierre Degeyter et chanté qu'en 1888.

¹⁸ Celui-ci reste l'hymne officiel, promu cantique maçonnique labellisé par le GODF, car son auteur, l'ancien communard Jean Baptiste Clément, fut certes un initié, bien qu'entré en franc-maçonnerie après la Commune !

La célébration se conclue habituellement par le dépôt des gerbes devant le Mur, suivi au non par une courte minute de silence, « *forme laïcisée de la prière* »¹⁹ selon les cas. C'est alors que la foule se disperse, non sans avoir fait quelques photos souvenirs des délégations des obédiences réunies devant le mur. Cette cérémonie, par sa régularité, son ordonnancement et son côté processionnaire incarne un pèlerinage laïque d'où tout emblème confessionnel est totalement absent (mais pas toute symbolique !), et par l'ambiance qui règne parmi les participants, d'une pérégrination champêtre dans le Père Lachaise jalonnée par diverses haltes devant les tombes de maçons illustres, ou de personnalités honorées pour leur engagement humaniste en faveur des luttes d'émancipation, de leur combat républicain et plus récemment pour avoir incarnées l'idéal de la liberté d'expression (victimes de la fusillade à Charlie-Hebdo!). Les prises de paroles de dignitaires maçons se succèdent, entrecoupées de chants à forte résonance historique et symbolique (l'Internationale, le Chant des partisans, la Marseillaise...). Devant le Mur des Fédérés, le culte des martyrs reprend tous ses droits, la solennité s'impose, les discours d'hommage se succèdent puis le Temps des cerises est repris en cœur par l'ensemble des participants.

L'espace de ces quelques heures, le «Mur» s'est donc transformé en un temple à ciel ouvert, comme une vaste loge du souvenir dans laquelle des maçons (femmes et hommes) d'aujourd'hui viennent se rassembler, se souvenir et se ressourcer, du moins ceux qui espèrent encore en l'avènement d'une société plus juste et égalitaire, réalisation sans cesse différée de l'œuvre inachevée des révoltés de mars 1871, dont peu ou prou le GODF s'estime le conservatoire.

Mais cette cérémonie est aussi l'occasion pour une partie de la franc-maçonnerie française de se regrouper autour du GODF, et d'afficher ainsi son unité autour de valeurs collectives fortes (attachement à la République, lutte pour la justice, préservation de la liberté de conscience et de la laïcité, esprit de résistance...), dépassant ainsi les singularités historiques de chaque obédience. Ce rituel entretient autant le souvenir de la Commune, qu'il concourt à réassurer la franc-maçonnerie libérale sur son existence, l'ancrage historique de son message comme son actualité intemporelle.

La cérémonie achevée, la vie ordinaire reprend ses droits, non sans que les participants, ayant du mal à se séparer, ou en quête de souvenirs, immortalisent l'instant en photographiant les délégations des obédiences qui prennent la pose devant le mur, ou se photographient eux-mêmes fiers d'avoir en l'espace de quelques déambulations renouer les fils d'une histoire qui est restée inachevée.

¹⁹ PROST A, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in NORA P (eds.), *Les lieux de mémoire, Tome La République*, Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque des histoires, 1984, p 212.

Il est sans doute plus commode de se rendre une fois l'an devant le Mur des Fédérés et d'évoquer le souvenir des communards de 1871, en somme de commémorer dans un cérémonial rodé l'évènement émancipateur, que d'avoir à poser les bases d'une société égalitaire et juste comme le souhaitaient les insurgés de la Commune. C'est là au demeurant une des critiques récurrentes émanant des milieux anarchistes, dès Louise Michel, réticents vis-à-vis des pratiques commémoratives qui ont tendance à figer selon eux dans des formes convenues le souvenir d'un moment libérateur, à défaut de poursuivre la lutte... interrompue.